

Valopôle : Une nouvelle page s'écrit pour le pôle de valorisation des déchets du Haut-Doubs !

Par la signature d'un nouveau contrat d'exploitation avec SUEZ, Préval Haut-Doubs s'engage dans une nouvelle page de l'histoire de Valopôle, en renforçant ses objectifs de performance énergétique, environnementale et économique



70 personnes au service du territoire

Le site de Valopôle réceptionne les déchets des 142 800 habitants du Haut-Doubs pour les valoriser. Le pôle est constitué de plusieurs bâtiments :

- **L'unité de valorisation énergétique (UVE)** qui permet depuis 1989 de valoriser les ordures ménagères résiduelles en énergie, via le **réseau de chaleur** de Pontarlier,
- **L'unité de tri des emballages & papiers** qui permet d'affiner le tri réalisé par les habitants et de conditionner les matériaux en balles pour les envoyer vers des filières de recyclage,
- **L'unité de broyage** qui permet de broyer les incinérables et le bois collectés dans les déchèteries.

Préval a confié l'exploitation de ces différentes activités à SUEZ en 2009. Au total, environ 70 personnes travaillent sur le site, dont 15 personnes en insertion.

Un nouveau marché public global de performance

L'échéance du marché d'exploitation était fixée en octobre 2024. L'établissement public a engagé dès 2019 une négociation pour une fin de marché par anticipation en 2022, afin d'intégrer des travaux importants de **modernisation du site**, avant les échéances réglementaires de fin 2023 et pour faire évoluer le contrat vers davantage de **garanties et de performances**.

SUEZ a à nouveau remporté le marché avec une offre répondant aux objectifs de modernisation et de haute performance du site. Le périmètre opérationnel a été élargi par rapport à l'exploitation et aux travaux de modernisation de l'UVE et à l'extension du réseau de chaleur.

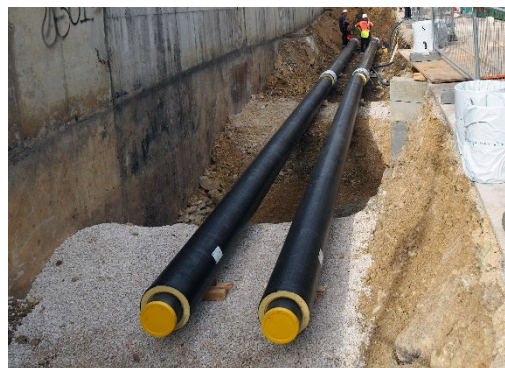
L'enjeu pour Préval étant de mettre en place une organisation technique et fonctionnelle permettant de projeter le site **vers les meilleures techniques disponibles pour les 20 prochaines années et des conditions d'exploitation optimums**, tout en assurant le renouvellement et le développement du réseau de chaleur en phase avec les objectifs. Près de 16 millions d'investissements seront engagés par Préval sur la durée du contrat.

Un programme de travaux ambitieux est prévu :



Modernisation de l'unité de valorisation énergétique

- **Traitement des fumées encore plus performant :**
 - Ajout d'un traitement catalytique pour les oxydes d'azote
 - Ajout d'analyseurs en continu pour le mercure et l'ammoniaque
- **Amélioration du process et des conditions d'exploitation**
- **Extension des espaces techniques et administratifs :** création d'un bâtiment de 250 m² avec un local stockage et des bureaux



Extension du réseau de chaleur de Pontarlier

Aujourd'hui 75 bâtiments sont alimentés en chauffage et eau chaude sanitaire.

L'enjeu pour les prochaines années est de poursuivre l'extension du réseau selon le schéma directeur, pour alimenter une **centaine de bâtiments** à horizon 2030. Le réseau historique en fonte sera progressivement renouvelé, et les rendements thermiques optimisés.

Le réseau constitue un investissement concret pour la transition énergétique du territoire en développant la part des « énergies renouvelables et de récupération » utilisées à Pontarlier.